

Services Techniques / Pôle Espaces Publics
N/Réf. : SC/SR/VC/FD/25/AUT/231
Affaire suivie par Françoise DOMERGUE
Tél. : 04 74 43 19 01
fdomergue@bourgoinjallieu.fr

Objet : Autorisation d'Occupation du Domaine Public
Vol drone

AUTORISATION

Le Maire de la Commune de Bourgoin-Jallieu,

AUTORISE par la présente,

Monsieur Nicolas PANCSICS – Société POWZEAL PRODUCTION – 3 rue du Transvaal - 38300 BOURGOIN-JALLIEU à utiliser un drone afin de réaliser des prises de vues pour le compte de la mairie, le vendredi 8 août 2025 entre 8h30 et 20h00, sur les sites suivants :

- Hôtel de ville
- Promenade des Rêveries / Parc des Lilattes
- Parc des Muriers
- Place Carnot
- Rue de la Liberté / rue de l'Escot

Pour ce faire, pendant les phases de vol le bénéficiaire devra mettre en place une zone d'exclusion de 10 à 30 mètres en fonction de la vitesse du drone, afin de protéger les tiers au sol, conformément au guide de la DGAC sur les aéronefs circulant sans personne à bord. Certains cheminements pourront ponctuellement être fermés à la circulation.

Cette présente autorisation devra pouvoir être présentée en cas de contrôle accompagnée de la déclaration préalable délivrée par la DGAC.

A Bourgoin-Jallieu, le mardi 5 août 2025

Séverine REVEL

Directrice des Services Techniques

